

FAITS MARQUANTS

- Les infirmiers représentent deux tiers des professionnels de santé non-médecins dans la Drôme comme en Ardèche
- Au 1er janvier 2016, il y a environ 1 infirmier pour 100 habitants en Ardèche, dans la Drôme et dans la région, avec une densité plus élevée des infirmiers dans la Drôme
- Au cours des dix dernières années, presque toutes les densités de professionnels de santé ont augmenté

UNE DENSITÉ D'INFIRMIERS IMPORTANTE DANS LA DRÔME

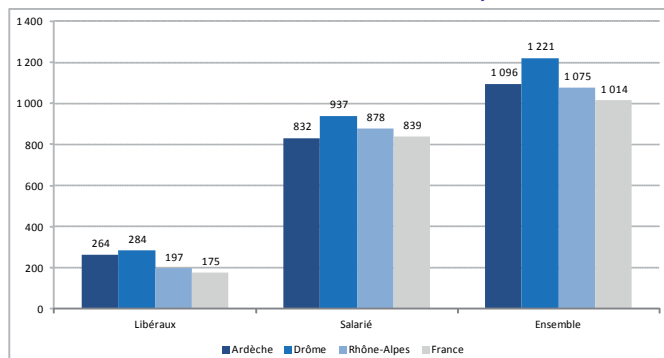
En Ardèche, selon la Dress (fichier ADELI), on compte 1 096 infirmiers pour 100 000 habitants, taux proche du taux régional. Dans la Drôme, en revanche, le taux d'infirmiers est très élevé ; il s'élève à 1 221 infirmiers pour 100 000 habitants.

Par ailleurs, les trois quarts des infirmiers sont salariés dans la Drôme, comme en Ardèche, proportion inférieure à celles de la région (82%) et de la France (83%).

Dans la Drôme, la densité d'infirmiers libéraux est bien plus élevée que dans la région (284 pour 100 000 habitants contre 197 dans la région) tout comme la densité d'infirmiers salariés (937 pour 100 000 habitants), supérieure à la densité de la région et de la France. En revanche, si la densité d'infirmiers libéraux est également élevée en Ardèche (264 pour 100 000 habitants), ce n'est pas le cas pour les infirmiers salariés (832).

En Ardèche, comme dans la Drôme, 30% des infirmiers sont âgés de 55 ans et plus. Cette part étant plus importante que dans la région Rhône-Alpes et qu'en France métropolitaine (respectivement 23% et 24%).

Densité* d'infirmiers libéraux et salariés, 2016



Sources : Adeli, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Densité pour 100 000 habitants
Infirmiers (toutes spécialités)

CONTEXTE NATIONAL

Outre les médecins (fiche 2.2), les professions de santé comptent trois autres professions médicales (professionnels ayant le pouvoir de prescrire) : dentiste, pharmacien et sage-femme, ainsi que de nombreuses professions para-médicales (ou «auxiliaires médicaux») : infirmier, orthophoniste, masseur-kinésithérapeute, psychomotricien, orthoptiste, ergothérapeute, opticien, pédicure-podologue, manipulateur d'électroradiologie, audioprothésiste.

Démographie des professionnels de santé

Au 1er janvier 2016, 642 875 infirmiers sont recensés en France métropolitaine, les effectifs ayant été multipliés par 4 depuis 1975. La profession est très féminisée puisque 87% des effectifs sont des femmes.

A la même date, 72 786 pharmaciens sont recensés, dont 58% sont des salariés. Le nombre de pharmaciens a également considérablement augmenté au cours des 20 dernières années.

Les masseurs kinésithérapeutes sont au nombre de 83 479 au 1er janvier 2016 et connaissent une progression régulière depuis le début des années 1990.

On compte également 40 887 chirurgiens-dentistes, soit 64 pour 100 000 habitants. Ce nombre a progressé de plus de 10% depuis 1989.

L'effectif des sages-femmes a, quant à lui, explosé, leur nombre passant de 10 900 à 21 206 entre 1991 et 2016 en France métropolitaine, soit un doublement des effectifs. Dans le même temps, le nombre de naissances annuelles a augmenté d'environ 5,4%, passant de 759 000 en 1991 à 800 000 en 2015.

Enfin, on recense en France métropolitaine 23 726 orthophonistes au 1er janvier 2016, chiffre en sensible progression depuis 1990.

Ainsi, au total, on dénombre 1 104 970 professionnels de santé (hors médecins) en France métropolitaine au 1er janvier 2016.



DES DENSITÉS DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ PLUS FAIBLES EN ARDÈCHE

Concernant les professionnels de santé libéraux (fichiers de l'assurance maladie), l'Ardèche présente le plus souvent une sous-densité par rapport à la région, à l'exception de la densité des sages-femmes (60 pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans en Ardèche au 1er janvier 2016, contre 53 dans la région). Dans la Drôme, les densités des professionnels de santé libéraux sont proches voire supérieures à celles de la région, notamment pour les infirmiers et les sages femmes.

La majorité des professionnels libéraux sont plus âgés dans l'Ardèche que dans la région. Les chirurgiens-dentistes de 55 ans et plus représentent 50% des 165 dentistes présents sur le territoire (cette part est de 33% dans la Drôme et 37% dans la région).

Concernant les professionnels de santé salariés, si les densités ardéchoises d'infirmiers et de pharmaciens sont proches des densités régionales, certaines professions (chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes) sont moins représentées dans l'Ardèche que dans la région, et à l'inverse les sages-femmes salariées sont plus représentées. Les densités drômoises sont davantage proches des densités régionales, avec toutefois des densités d'infirmiers et de sages-femmes salariées plus élevées et une densité de chirurgiens-dentistes moins élevée.

Les praticiens salariés d'Ardèche sont plus âgés. L'une des différences les plus importantes se manifeste chez les masseurs-kinésithérapeutes avec une proportion de 47% âgés de 55 ans et plus contre 36% dans les autres territoires étudiés.

UNE HAUSSE DES DENSITÉS DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ ENTRE 2009 ET 2016

Entre le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2016, tous les effectifs de professionnels de santé ont augmenté, mais également la densité de ces professionnels. Les principales professions (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes) ont vu leur densité augmenter, à l'exception des chirurgiens-dentistes libéraux.

Parmi les professionnels de santé libéraux, ce sont les orthophonistes et les masseurs qui ont vu leur densité augmenter le plus, le nombre d'orthophonistes ayant augmenté entre 2009 et 2016 de 12% en Ardèche et de 19% dans la Drôme.

Parmi les professionnels salariés, les pharmaciens connaissent en Ardèche une baisse de leur densité contrairement à ceux de la Drôme.

Effectifs et densité des professionnels de santé libéraux, 2016

	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	
	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité
Infirmiers	534	167,7	1 004	204,3	8 544	134,7
Chirurgiens-dentistes	165	51,8	296	60,2	3 668	57,8
Masseurs-kinés	262	82,3	529	107,7	7 139	112,6
Orthophonistes	74	23,2	170	34,6	2 298	36,2
Pédicures-podologues	43	13,5	84	17,1	1 048	16,5
Sages-femmes	31	60,0	56	64,9	650	53,0
Orthoptistes	11	3,5	24	4,9	254	4,0

Sources : ARS (Régime Général de l'Assurance Maladie), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Sages-femmes : Densité pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans

Effectifs et densité des professionnels de santé salariés, 2016

	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	France
	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Densité	Densité
Infirmiers	2 649	832,0	4 605	937,2	878,3	839,2
Pharmaciens	214	67,2	324	65,9	74,5	66,8
Chirurgiens-dentistes	5	1,6	21	4,3	7,1	7,2
Masseurs-kinés	68	21,4	127	25,8	32,1	27,1
Orthophonistes	20	6,3	35	7,1	7,9	7,2
Pédicures-podologues	0	0,0	1	0,2	0,2	0,4
Sages-femmes	66	127,8	136	157,7	147,7	108,2
Orthoptistes	5	1,6	14	2,8	2,4	2,4

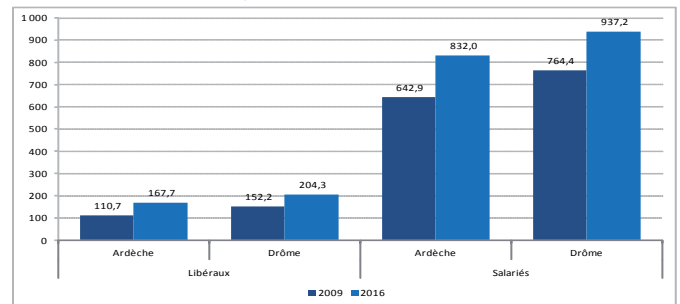
Sources : ADELI, RPPS, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Sages-femmes : Densité pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans

Masseurs-kinés = Masseurs kinésithérapeutes

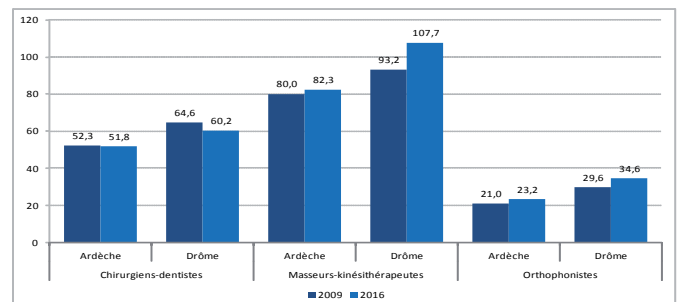
Densité d'infirmiers, évolution 2009 - 2016



Sources : ARS (Régime général de l'Assurance maladie) pour les libéraux, Adeli pour les salariés, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

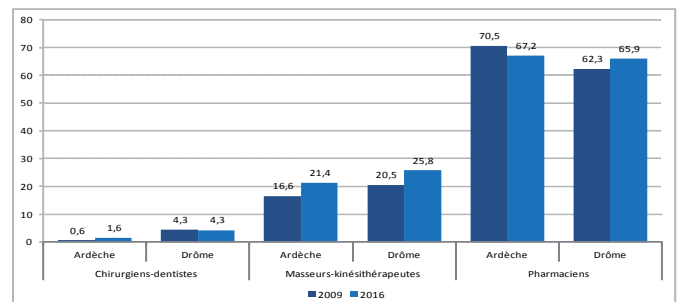
Densité des professionnels de santé libéraux, évolution 2009 - 2016



Sources : ARS (Régime Général de l'Assurance Maladie), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Densité des professionnels de santé salariés, évolution 2009 - 2016

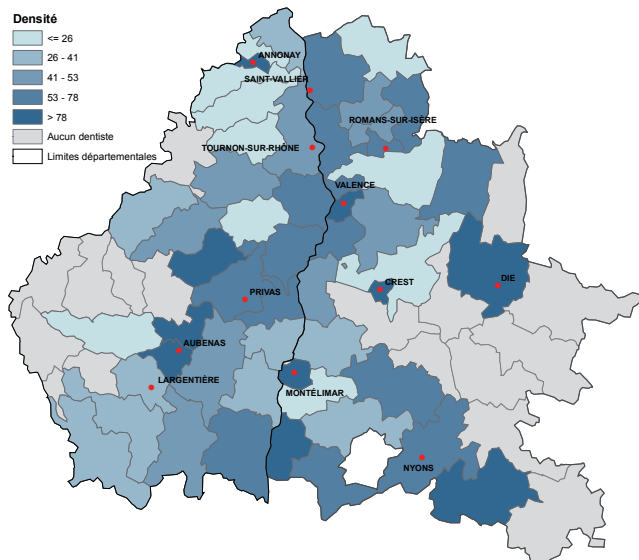


Sources : Adeli, RPPS, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Toutes les densités de cette page sont exprimées pour 100 000 habitants

Densité* de chirurgiens dentistes libéraux, 2016



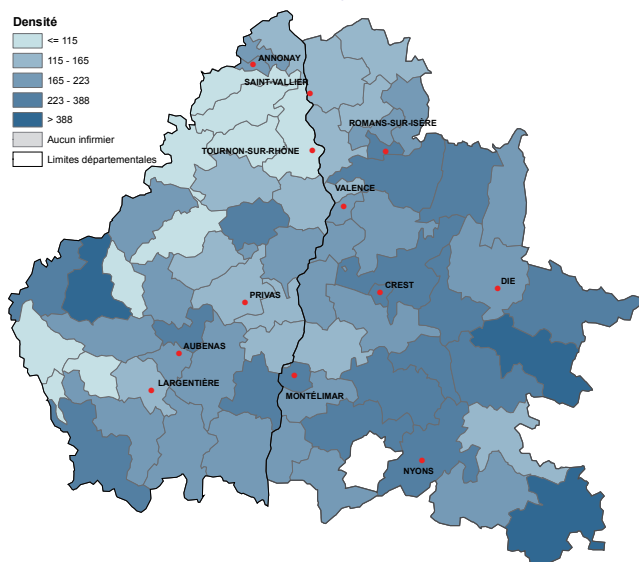
Sources : ARS (Régime Général de l'Assurance Maladie), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Densité pour 100 000 habitants

Carte par canton

Densité* d'infirmiers libéraux, 2016



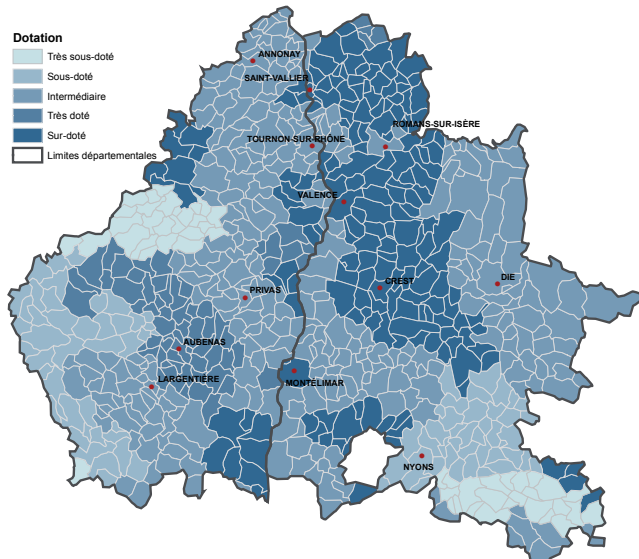
Sources : ARS (Régime Général de l'Assurance Maladie), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Densité pour 100 000 habitants

Carte par canton

Carte de niveau de dotation en infirmiers libéraux, 2014



Source : ARS (Régime général de l'Assurance Maladie)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Carte par commune

ORS Rhône-Alpes

La santé observée dans l'Ardèche et la Drôme

PEU DE CHIRURGIENS-DENTISTES

Au niveau cantonal, de fortes disparités dans les densités de dentistes sont constatées. En effet, en dehors des alentours des villes importantes de la Drôme et de l'Ardèche (Crest, Die, Nyons, Valence, Annonay, Montélimar...) et de la vallée du Rhône, se trouvent de vastes zones sans dentiste, notamment dans le sud-est drômois et dans l'ouest ardéchois.

Au 1er janvier 2016, la densité de dentistes est très faible en Ardèche (52 dentistes pour 100 000 habitants) alors que celle de la Drôme (60) se situe au-dessus de la moyenne régionale (58). L'ARS (en lien avec la CNAMTS) procède à un classement des territoires en 5 classes, de «sur-dotée» à «très sous-dotée», les dentistes s'installant en zones sous-dotées bénéficiant d'aides spécifiques.

UNE BONNE RÉPARTITION DES INFIRMIERS DANS LES DEUX DÉPARTEMENTS

En 2016, les infirmiers libéraux sont présents dans tous les cantons et de manière plutôt bien répartie, même si l'on observe une présence plus importante des infirmiers dans la Drôme que dans l'Ardèche. La répartition semble plutôt homogène même si l'on constate que c'est autour des grandes villes, à l'exception de Die, que les densités sont le plus élevées, ainsi que dans le sud et le centre de l'Ardèche, comme dans le sud et le centre de la Drôme.

Par ailleurs, dans le cadre des mesures de rééquilibrage de l'offre de soins infirmiers en France, les ARS, en lien avec l'Assurance Maladie, définissent des niveaux de dotation en infirmiers. En cas d'installation en exercice libéral dans une zone «très sous-dotée», l'adhésion au contrat incitatif infirmier permet à l'infirmier concerné de percevoir une aide forfaitaire annuelle et de bénéficier d'une prise en charge de ses cotisations dues au titre des allocations familiales. Les niveaux de dotation en infirmiers libéraux sont déterminés selon plusieurs critères : l'activité infirmière, la part des plus de 75 ans dans la population, la densité standardisée d'infirmiers et le nombre moyen d'indemnités kilométriques. Dans la Drôme, un grand nombre de communes sont classées «très dotées» voire «sur-dotées», à l'exception d'une partie du sud est, tandis qu'en Ardèche, l'ouest et le sud ouest du département sont classés «sous-dotés» voire «très sous-dotés».

Le dispositif de régulation de l'offre de soins infirmiers est en conformité avec les décisions de la convention infirmière du 18 octobre 2008 et de la circulaire du 29 janvier 2009.

L'Assurance Maladie retient en tant que professionnels libéraux tous ceux qui ont une activité libérale donnant lieu à perception d'honoraires. Les professionnels à temps plein ayant une activité privée à l'hôpital sont donc inclus dans les libéraux.

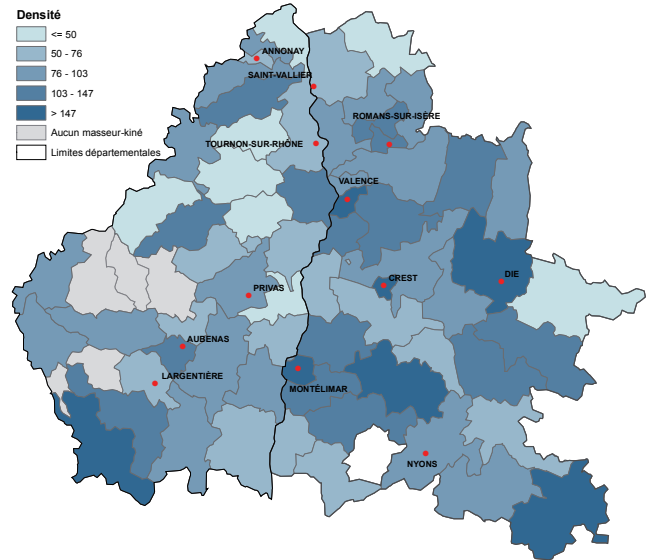


UNE RÉPARTITION ASSEZ HOMOGENE DES MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

La répartition des masseurs kinésithérapeutes libéraux est plutôt homogène puisque presque tous les cantons sont dotés d'au moins un masseur-kinésithérapeute, à l'exception de cinq cantons en Ardèche. La densité très élevée dans certains cantons est liée à une présence de professionnels combinée à une faible population, notamment dans les cantons du sud et de l'est de l'Ardèche.

Dans la Drôme, les villes importantes et les cantons du sud sont davantage dotés en kinésithérapeutes.

Densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux, 2016



Source : ARS (Régime Général de l'Assurance Maladie), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

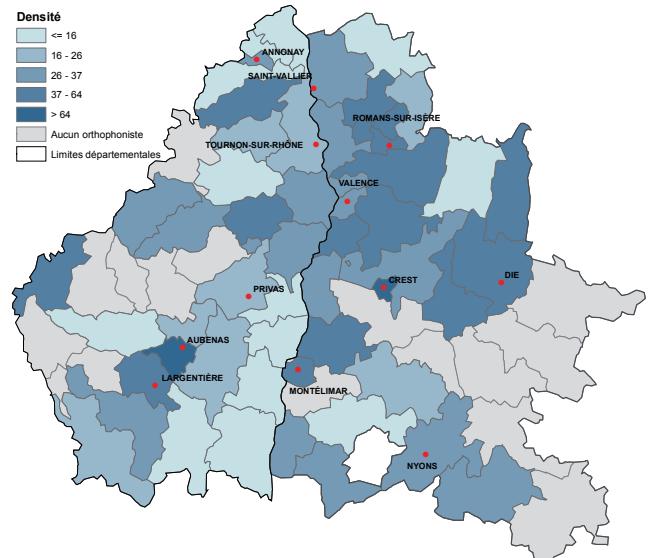
Carte par canton

BEAUCOUP DE ZONES SANS ORTHOPHONISTES LIBÉRAUX

En ce qui concerne les orthophonistes libéraux, la répartition sur le territoire est beaucoup moins homogène dans la mesure où les cantons du sud-est drômois et de l'ouest ardéchois ne sont pas du tout pourvus de ce type de professionnels.

Par contre, les densités d'orthophonistes sont élevées à proximité des grandes villes (Aubenas, Valence, Die, Montélimar, Crest...).

Densité d'orthophonistes libéraux, 2016



Source : ARS (Régime Général de l'Assurance Maladie), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

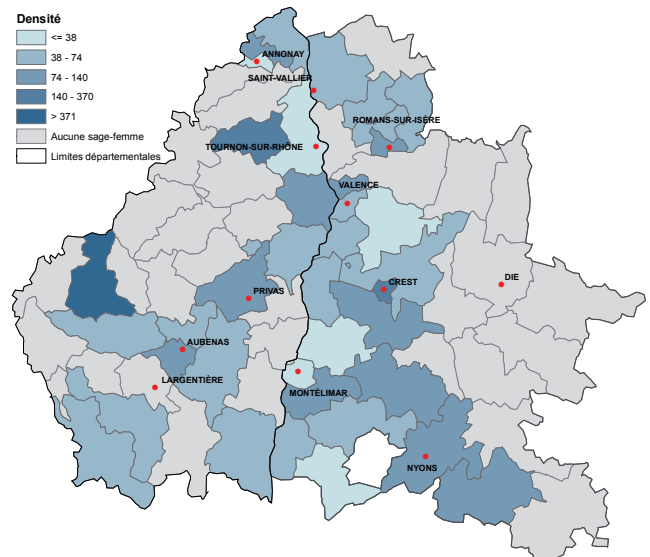
Carte par canton

UNE DENSITÉ DE SAGES-FEMMES ÉLEVÉE, MALGRÉ UN GRAND NOMBRE DE CANTONS NON POURVUS

Dans la Drôme comme en Ardèche, les sages-femmes libérales sont présentes avec une densité largement supérieure à la densité régionale puisqu'on compte, au 1er janvier 2016, 60 sages-femmes libérales pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans en Ardèche et 65 dans la Drôme, alors qu'on ne compte que 53 sages-femmes libérales pour 100 000 habitantes dans la région.

Cependant, les effectifs (31 en Ardèche et 56 dans la Drôme) ne permettent pas de couvrir l'intégralité du territoire et il existe donc de vastes zones non pourvues de sages-femmes libérales, notamment dans l'est Drômois et dans l'ouest Ardéchois, les sages-femmes se concentrant essentiellement à proximité des villes importantes et dans le sud de la Drôme.

Densité de sages-femmes libérales, 2016



Source : ARS (Régime Général de l'Assurance Maladie), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Carte par canton